



Vincent Locas, avocat

Chef, Prévention et gestion des litiges

Affaires juridiques et réglementaires

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : vincent.locas@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 4 février 2022

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande amendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2022
Notre dossier : 312-00977
Dossier Régie : R-4177-2021

Chère consœur,

Conformément au *Guide des participants externes à une audience par visioconférence devant la Régie de l'énergie (Microsoft Teams)*, Énergir vous transmet une copie de la présentation qui sera utilisée par ses témoins lors de l'audience du 7 février 2022 dans la phase 1 du dossier mentionné en objet, soit la pièce Énergir-E, Document 3.

De plus, comme annoncé à sa lettre de planification d'audience datée du 31 janvier 2022 (B-0023) et conformément à l'article 29 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie*, Énergir dépose l'affidavit de Monsieur Jean-François Tremblay attestant de la véracité des faits allégués à la demande et à la preuve écrite déposées au dossier.

Énergir dépose également une liste révisée des pièces.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Vincent Locas

Vincent Locas

VL/mb

p. j.